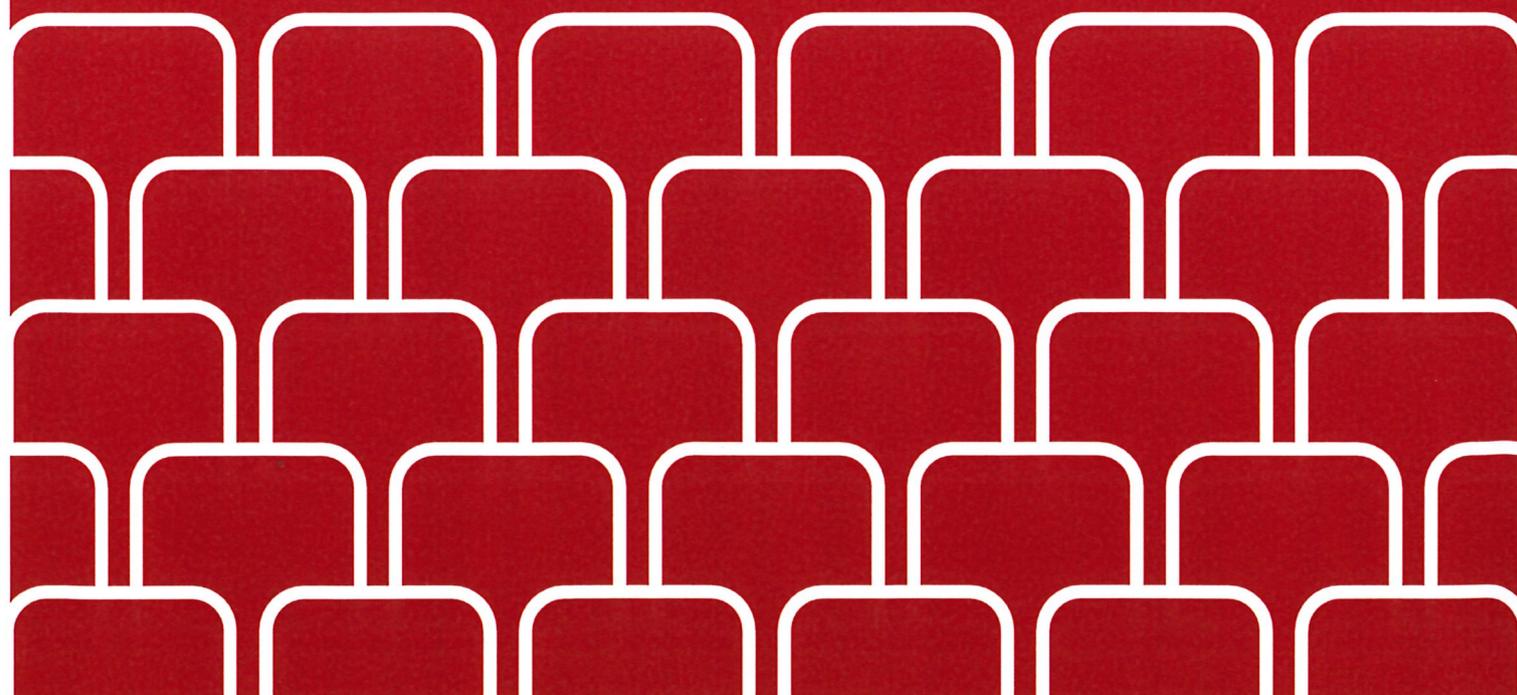


DEMANDE DE RECONNAISSANCE
D'UNE ACTION CULTURELLE SPECIALISÉE
DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE

dans le cadre du décret du 21 novembre 2013

CENTRE CULTUREL DE CINEY

- DOSSIER - 2025/2029



1. Contacts de l'opérateur

1.a. Responsable du projet de diffusion en arts de la scène (Directrice du Centre Culturel)

- Nom : BODART
- Prénom : Valérie
- Numéro de téléphone : 083/216565
- Numéro de GSM : 0497/428501
- Adresse courriel : culture@ciney.be

1.b. Responsable technique (en charge de ce dossier)

- Nom : CHILIADE
- Prénom : Fabrice
- Numéro de téléphone : 083/216565
- Numéro de GSM : 0497/120724
- Adresse courriel : regie@ciney.be

2. Infrastructures de l'opérateur

2.a. Salle(s) de spectacle :

- Infrastructures d'exploitation :

- Le Théâtre communal de Ciney est la salle principale concernée par ce dossier.

Il s'agit d'une salle à l'italienne en gradins garnie de 466 sièges.

La scène de 24m/12m, d'une hauteur de 6 mètres sous grill, a une ouverture de 12 mètres et de 8 + 4 mètres de profondeur, elle est accessible aux camions par un couloir couvert et un quai de déchargement.

Elle est précédée d'un foyer avec mezzanine, d'une cafétéria avec réserve, vestiaires et sanitaires réglementaires.

Un historique de la salle se trouve dans les annexes.

- Nous avons cette infrastructure en gestion propre.

La mise à disposition gratuite par la ville de Ciney est couverte par une convention jusque 2042.

Voir en annexe la convention de mise à disposition portant jusque 2042



- Les dimensions du plateau peuvent être résumées de la sorte :

Ouverture : 10,5 mètres (cadre de scène) 16 mètres (mur à mur)
Profondeur : 8 mètres (cadre de scène – rideau lointain)
10 mètres (cadre de scène – mur lointain)
Hauteur : 6 mètres (sous grill).

- **Équipement technique :**

- Vous trouverez la fiche technique complète du théâtre en annexe.

- Matériel supplémentaire disponible :

- 30 praticables réglables (40, 60, 80 cm),
- 100 praticables avec pieds (20cm jusque 200cm),
- camionnette Peugeot Partner,
- camion Opel Movano 17m³,
- nacelle à mat vertical Génie,
- élévateur à plate-forme mobile Manitou

- **Loges :**

Les loges sont accessibles à la scène par un escalier mais aussi par une porte extérieure et un boyau technique.

- Loge 1 de 35m² avec évier,
- Loge 2 de 35m² avec évier
- Loge 3 de 20m² avec évier et miroirs
- Loge 4 de 20m² avec évier et miroirs
- Sanitaire 1 avec douche, évier, toilette
- Sanitaire 2 avec douche, évier, toilette
- Un large espace de rencontre de +ou- 40m²

2.b. Salle(s) utile(s) aux résidences :

- Nombre de salles de résidence : 2

- Le théâtre communal décrit ci-dessus
- La salle polyvalente Cecoco qui jouxte le théâtre communal

- Infrastructure de résidence distincte de la salle de spectacle principale

- Dimension : 24mètres/24 mètres soit 575 m²
- Un boyau technique permet un déchargement aisé
- Salle polyvalente avec carrelage au sol et hauteur de 5m . Pas d'équipement technique à demeure. Possibilité d'équiper avec matériel mobile (éclairage, son, tapis danse...)

- Espaces mis à disposition des résidences si nécessaire:

- Bureau avec ordinateur, imprimante et connexion
- Salle de réunion

3. Equipes permanentes

Au niveau du personnel nous pouvons résumons notre situation de la sorte :

	Fonction	Nombre (personnel permanent - CDI salariés ou mis à disposition)	Nombre (personnel non permanent: CDD, vacataires, étudiants, ...)	ETP annuel	
Responsable(s) du projet de diffusion et/ou de la programmation	Diffusion TP et autres	0,4		0,4	
	Diffusion jeune public	0,4		0,4	
Personnel(s) technique(s) (directeur technique, régisseur son, régisseur lumière, ...)	Eléments conditionnels	Regisseur principal	0,8		0,8
		regisseur	0,5		0,5
		regisseur	0,5		0,25
Personnel en charge de la médiation (animation, ...)	Eléments informatifs	Animation	0,2		0,2
		Animation JP	0,3		0,3
Communication (attaché de presse, ...)	Eléments informatifs	Communication globale	0,8		0,8
Accueil des publics (réservation, billetterie, ouvreuse...)	Eléments informatifs	Accueil /billetterie	0,8		0,8
		Entretien	1		0,5
Total personnel		5,7		4,95	

4. Opportunité de la demande de reconnaissance (AR - art. 16, 2°)

4.a. Notre territoire de projet (cf. D – art. 18) :

- Ciney est évidemment notre territoire de projet

Située dans un véritable écrin de verdure, Ciney commune rurale de 17.100 habitants pour 6100 étudiants ne se situe qu'à 80 kilomètres de Bruxelles.

Elle jouit d'une position géographique idéale puisqu'elle est à la fois en bordure de la E411 reliant Bruxelles à Arlon et de la Nationale 4 reliant les mêmes pôles. Elle est traversée par la N97 reliant Liège à Charleroi et la ligne ferroviaire Bruxelles/Luxembourg. Elle est également nourrie de nombreuses lignes Tec (vers Namur, Andenne, Huy, Spontin, Yvoir, Dinant, Gesves, Custinne) donnant l'impression de pouvoir être rejointe aisément.

- Ciney est entouré de diverses communes voisines sans centre culturel et/ou salles de diffusion (Hamois, Assesse, Havelange, Ohey, Gesves...) ce qui représente notre bassin de vie. Nous faisons d'ailleurs partie du même GAL (Condroz-Famenne), Maison du Tourisme...

4.b. Opportunité de la demande

- Ciney est une ville à la campagne et s'en défend, en se proclamant capitale du Condroz.

- Centre culturel reconnu en 2004 nous proposons une large programmation tout public (voir divers rapports d'activités). Pour 2022/2023, nous comptabilisons 360 abonnées, avec un taux de remplissage moyen de 92 % de la capacité de la salle pour le 12 spectacles proposés. Nous avons aussi une tradition théâtre dialectal avec un Festival organisé en novembre depuis 30 ans et une programmation en après-midi pour un public moins mobile.

- Défini comme pôle scolaire, nous organisons une large programmation à destination de ce public pour une accueil de plus de 2800 élèves/an.

- Notre aménagement réfléchi sur fonds propre par la Ville depuis 2004, les investissements successifs par le centre culturel et l'aide Province 150.000 en 2013 nous ont permis d'avoir un espace théâtral cohérent et efficient.

De par notre équipement, dont la fiche technique est en annexe mais aussi et surtout notre expérience humaine, nous recevons régulièrement des demandes de résidence et soutien technique.

Le simple retour des compagnies professionnelles via livre d'or nous conforte sur notre fonctionnement.

La large occupation en propre, en location et/ou mise à disposition est la meilleure preuve de l'efficacité de la structure.

Lieu largement reconnu par les professionnels, nous citerons à titre d'exemple l'accueil de journées pro dont les journées découverte Jeunesses Musicales en 2021, 2022 et 2023.) comme preuve de notre reconnaissance.

5. Relevé de votre programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène.

Voir annexe.

6. Description de la manière dont votre centre culturel participe et s'investit dans les réseaux et les concertations professionnels – lesquels, secteurs, ...

- **Au niveau local ou du territoire de projet**, avec les autres centres culturels dont l'action culturelle est reconnue ou non et avec les lieux de diffusion reconnus ou non.
 - partie ACI
 - membre de l'organe administrationMais aussi :
 - membre AG ATL
 - membre effectif GAL
 - membre effectif conseil lecture publique

- **Avec les coordinations et les organisations professionnelles** des disciplines des arts de la scène et de diffusion (secteurs, implication, ...).
 - membre ASSPROPRO, ACC & ASTRAC
 - représentant actif chambre de concertation de l'action territoriale FWB
 - projet EKLA
 - référant ASSPROPRO jeune public

- **Avec les structures et les opérateurs de création** (entre autres en vue d'élaborer les contenus de votre programmation).
 - accueil en création ou lieu de répétition (Véronique Gallo, Les Argonautes, Théâtre d'un jour, Panache Diffusion...)
 - participations aux rencontres professionnelles (JP Huy, Propulse, asspropro..)

7. Projet de diffusion artistique.

En référence à l'objectif fixé à l'article 13, alinéa 2 du décret, visant la diffusion de la création professionnelle dans le secteur des arts de la scène et la circulation des œuvres entre les centres culturels dont l'action culturelle est reconnue, décrivez les lignes de force du projet de diffusion que vous défendez pour la durée de votre contrat-programme :

En construction mais principes défendus :

- principe de diffusion depuis 2004
- démonstration chiffrées et évaluations reprises dans Action Culturelle Générale
- connaissance du territoire
- agendas des occupations en propre, mise à disposition et location

8. Types et volume de la programmation projetée.

8 a. Moyenne annuelle sur la durée du contrat-programme

Le volume de notre projet de programmation se dessine de la sorte au moment d'écrire ce dossier. Fort de notre expérience, nous savons que ce type de volume est gérable par notre équipe.

Domaine artistique	Nombre de spectacles	Dans les infrastructures du centre culturel (oui-non)
Théâtre TP	8	oui
Théâtre jeune public en Famille	2	oui
Cirque danse TP	2	oui
Cirque danse jeune public en famille	2	oui
Musique TP	2	oui
Théâtre scolaire	8	oui
Musique scolaire	6	oui
Théâtre amateur ou semi pro	12	oui
Humour	4	oui
En coproduction	10	oui
(Ajouter des lignes)		
Total	56	

8 b. Projet de programmation générale 2023/2024.

Au moment d'écrire ce dossier, notre saison 2023/2024 est planifiée de la sorte.

Il va de soi que divers moments peuvent encore apparaître dans notre agenda. Les demandes de partenariats ou co-production arrivent plus tardivement.

Mais aussi le but de cette reconnaissance est bien de pouvoir élargir ce champs d'action.

Cie	Spectacle	Public	Date	Nbre de Représentations
Tea Tree	Sémilla	Famille	02/09/23	1
Cie Okidok	In petto	TP	06/09/23	1
Panache Diffusion	Le facteur Cheval ou le rêve d'un fou	TP	20/09/23	1
Back days	Tim Dup	hors saison	13/10/23	2
La bête curieuse	Mr. Phône et les sardines	Famille	21/10/23	1
Les argonautes	KANO, un aller simple	TP	08/11/23	1
Cie Renards	Foxes	Scolaire	14-15/11/23	2
Live Diffusion	Girls ans boys	TP	15/11/23	1
La p'tite canaille	Oeil de Cobra	Scolaire	05/12/23	3
André Borbé	Grand ciel	Scolaire	15/12/23	2
Divers	Festival de théâtre Wallon	TP	20/11/23	5
Monsieur Nicolas	La tête dans les nuages	Famille	16/12/23	1
La bulle à sons	Petit concert à l'aube	Scolaire	18-19/12/23	4
National	Le mystère du gant	TP	20/12/23	1
Collectif mensuel	Zai Zai	TP	17/01/24	1
Kaori	Anna	Scolaire	23/01/24	2
TTO	ADN	TP	07/02/24	1
Au détour du Cairn	Dominique toute seule	Scolaire	20/02/24	2
Live Diffusion	En attendant Bojangles	TP	21/02/24	1
Zig Zag	Laloy Symphonic	TP	13/03/24	1
Canine collectif	Régis	Scolaire	19/03/24	1
Cie point zero	Songe d'une nuit d'été	TP	27/03/24	1
Point zéro	Le songe d'une nuit d'été	Scolaire	28/03/24	1
Dynamo	Le soir je mange du fromage	TP	17/04/24	1
La famille Hendeldron	Animaux et macadam	Famille	20/04/24	1
Live Diffusion	Je playback (Laurence Bibot)	TP	22/05/24	1

9. Accueils en résidence

Depuis plusieurs années, nous organisons des résidences alors que nous n'avons pas la reconnaissance.

C'est principalement en période COVID que des mécanismes se sont mis en place.

Divers artistes ou compagnies se sont tournés vers nous avant de pouvoir travailler sur notre plateau accompagnés ou pas de notre équipe technique.

Compagnie/artiste	Spectacle	Public cible	Date
Les Déménageurs	Le retour du Patamod	Jeune public	23/09→02/10/19
Vincent Pagé	Un Pagé dans la mare	Tout Public	30/11→02/12/19
Compagnie l'Inconnue	Bleu sans pluie	Jeune public	02→06/11/20
Panache Diffusion	La Dame à la camionnette	Tout Public	30/11→08/12/20
Théâtre d'un jour	TINA	Tout Public	05/03→02/04/21
L'Habeas Corpus Compagnie GALLO	Burning	Tout Public	03→06/09/21
P.Production	Femme de vie	Tout Public	18→27/09/21
Atelier Théâtre Jean VILAR	Chat en poche	Tout Public	04→08/11/21
Cie dérivation	King Arthur	Jeune public	09→12/12/21
Think Rabbits Productions	Hémisphère	Tout Public	11→17/04/22
Les Argonautes	KANO	Tout Public	26→30/10/22
BERDACHE Production	Les grands trésors	Jeune public	07→11/22
Les Argonautes	KANO	Tout Public	02→12/04/23
Think Rabbits Productions	Hémisphère	Tout Public	26→29/05/23

En lien avec votre

projet de diffusion artistique, la politique d'accueil en résidence variera probablement en fonction des demandes des artistes, des compagnies, des projets et des réalités de terrain.

En fonction :

- **Les disciplines artistiques que nous privilégierons ;**
 - théâtre
 - cirque
 - pluridisciplinaire
 - danse
- **les services et les conditions des futures résidences**
 - en fonction des demandes et disponibilités mise à disposition plateau et bureaux
 - soutien technique préparatoire ou accueil tout du long du travail chez nous
 - en fonction de l'évolution de l'équipe (voir dossier ACG) soutien logistique
- **Les partenariats éventuels**
 - à construire
 - principe de préachat
- **Les projets de résidences rencontreront et s'inscriront dans les objectifs de votre plan d'action culturelle générale**
 - étape de travail accessible à un public TP ou scolaire
 - rencontre préalable avec public et/ou associations
 - travail en amont et en aval (pex projet Argonautes KANO)
 - lien direct avec des ateliers du CC (écriture ou théâtre)

10. Travail de médiation

Comme expliqué à plusieurs reprises dans le dossier de l'Action Culturelle Générale, nous avons la chance de croiser divers publics et certains dits fragilisés par le biais de diverses actions. De manière succincte nous pouvons exprimer nos souhaits de la sorte.

- Résultats escomptés

- Dédoubler certains spectacles pour plus d'accès à la culture
- Garder la convivialité actuelle qui selon nous est une source évidente de médiation comme défendu dans l'Action Culturelle Générale.
- Augmenter les moments privilégiés artistes /publics fragilisés comme défendu dans l'Action Culturelle Générale.
- Développer des espaces temps pour du théâtre action en ce compris au niveau de la création et de l'échange avec divers publics par la suite
- Développer des espaces temps pour débats et/ou conférences gesticulées
- Permettre d'être un lieu privilégié pour des présentations d'ateliers qui se déroulent chez des partenaires tels que les Maisons de Jeunes (Ciney ou alentours)

- Description de notre politique tarifaire :

- Notre philosophie est de défendre des prix accessibles comme c'est le cas depuis 2004.
- Nous nous associons toujours à l'asbl article 27
- Nous organisons de séances privilégiées à titre gratuit comme défendu dans l'Action Culturelle Générale.
- Nous mettons en place un principe d'abonnement très préférentiel et ce depuis notre création. Pour la saison 2023/2024
- A titre d'exemple concret nous continuerons un projet tel que « Sur le pouce »

11. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet

Le principe de base validé à l'unanimité lors du Conseil Communal de la Ville de Ciney du 19 juin 2023 est un engagement de la ville à hauteur de 60.000 euros par an durant la période 2025/2029 (Voir délibération conseil communal en annexe) :

- Principe d'un versement de subside numéraire direct de 20.000 euros/an
- Principe d'une enveloppe ouverte de 200.000 euros/5 ans :
 - avec la valorisation de travaux énergétique et/ou amélioration structurelle du bâtiment réservé à la diffusion
- versement de subsides dans le cadre d'investissement dans d'une politique d'économie d'énergie (à titre d'exemple :passage au LED)

12. Annexes

a. Les engagements, de la ou des collectivités publiques associées, confirmant leur contribution complémentaire globale en application de l'article 70, alinéa 3, du décret, doivent être joints au dossier.

- délibérations du Conseil Communal du 19 juin 2023
- copie des délibérations de 2017 relatives à la mise à disposition des bâtiments et mise à disposition de personnel

b. Historique du théâtre

c. Relevé de votre programmation et des audiences relatives à la saison 2022/2023

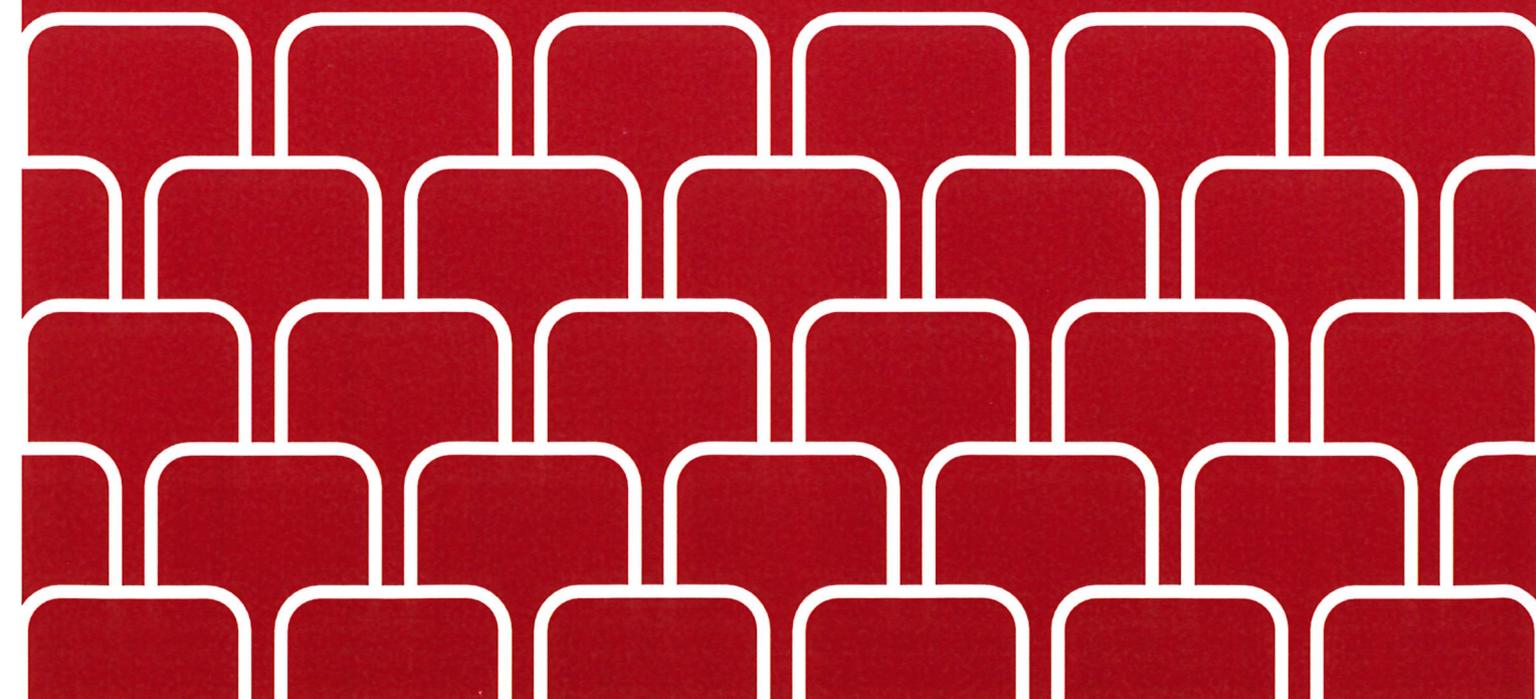
d. Fiche technique de la salle principale concernée par le dossier

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
D'UNE ACTION CULTURELLE SPECIALISÉE
DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE

dans le cadre du décret du 21 novembre 2013

CENTRE CULTUREL DE CINEY

- ANNEXES -



a. Les engagements, de la ou des collectivités
publiques associées,

VILLE DE CINEY



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 19 juin 2023

OBJET : ASBL Centre Culturel de Ciney - Demande de reconnaissance d'une Action culturelle spécialisée de diffusion des Arts de la Scène - Soutien - Financement - Décision à prendre

Présents : Frédéric DEVILLE, Bourgmestre - Président.
Jean Marc GASPARD, Laurence DAFPE, Guy MILCAMPS, Gaëtan GERARD, Echevins.
Séverine GOEDERT, Présidente du CPAS siégeant avec voix consultative.
Marc EMOND, Frederick BOTIN, Jean-Marie CHEFFERT, Luc FONTAINE, François BOUCHAT, Benoît DAVIN, Joseph JOUANT, Quentin GILLET, Laurence CHABOTEAUX, Imré DESTINE, Caroline MAGIS, Cécile CLEMENT, Damien BORLON, Valérie VANHEER, Anne FOURNEAU, Frédéric ROLIN, Frédéric LAMBOT, Conseillers.
Nathalie CONSTANT, Directrice Générale.

Absents : Anne PIRSON, Echevins.
France MASAI, Annie TOURNAY, Conseillers.

LE CONSEIL COMMUNAL :
Siégeant en séance publique

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus précisément son article L1122-30 ;

Vu le Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres Culturels (en vigueur depuis le 1er janvier 2014) ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution du Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres Culturels ;

Considérant que le Décret consacre la possibilité pour les des Centres Culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles de bénéficier de diverses reconnaissances ;

Considérant que le Centre Culturel, dans le cadre du Décret du 21 novembre 2013, a une reconnaissance en Action Culturelle Générale pour la période 2019/2023 et qu'une demande de reconduction va être déposée ;

Considérant qu'en son article 19, le Décret prévoit l'opportunité d'une spécialisation en Diffusion Arts de la Scène sur base d'éléments concrets auxquels le centre culturel peut répondre ;

Considérant que le Centre Culturel, dans le cadre du Décret du 21 novembre 2013, va déposer le 30 juin 2023 au plus tard un dossier de reconduction de l'Action culturelle Générale pour la période 2025/2029 auquel sera joint la demande d'une Action Culturelle spécialisée en Diffusion Arts de la Scène, en vue d'une demande de reconnaissance et du subventionnement y afférent ;

Considérant qu'en son article 33, le Décret prévoit l'Action Culturelle spécialisée en Diffusion Arts de la Scène d'un point de vue budgétaire ;
Vu la communication du dossier au Directeur Financier en date du 8 juin 2023 conformément à l'article L1124-40, § 1, 3° et 4° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
Vu l'avis de légalité réservé rendu par Monsieur le Directeur Financier en date du 8 juin 2023 et joint en annexe ;
Sur proposition du Collège Communal ;
Après en avoir délibéré ;

DECIDE A L'UNANIMITE :

- De soutenir la démarche du Centre Culturel de Ciney quant à la demande dans le cadre de cette reconnaissance de l'Action Culturelle spécialisée en Diffusion Arts de la Scène qu'il va déposer auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- De prendre en charge la part communale dès activation de cette nouvelle reconnaissance au même titre que la Fédération Wallonie-Bruxelles et concrétiser cet engagement par le versement :
 - d'un montant de 20.000 € par an durant 5 ans au service ordinaire ;
 - d'un montant de 200.000 € pour les 5 ans au service extraordinaire.
- De transmettre la présente délibération au Centre culturel de Ciney.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

PAR LE CONSEIL,

La Directrice Générale,
Nathalie CONSTANT

Le Président,
Frédéric DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME,

La Directrice Générale,

Nathalie CONSTANT



Le Bourgmestre,

Frédéric DEVILLE

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

De première part :

La Commune de Ciney, ici représentée par Madame Géraldine DESILLE, Echevine déléguée par Monsieur le Bourgmestre et Monsieur Marc BAURAIND, Directeur Général, agissant :

En exécution d'une délibération prise par le Conseil Communal en sa séance du 4 septembre 2017

Dénommée ci-après : « la Commune »

Et

ASBL Centre Culturel de Ciney dont le siège social est établi à 5590 Ciney, Hôtel de Ville, Rue du Centre, 35, ici représentée par Monsieur Bertrand RODRIQUE, Président et Madame Valérie BODART, Directrice.

Ci-après dénommée : « l'ASBL »

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er

§ 1 La Commune met à la disposition de l'ASBL qui l'accepte aux conditions du présent contrat le bien désigné ci-après :

- partie de l'ancien Marché Couvert de Ciney, propriété de la Ville de Ciney, sise Rue Saint-Quentin sans numéro, cadastrée ou l'ayant été Ciney, 1ère Division, Section A n° 302 T 2,

partie mieux définie ci-après :

- Salle de spectacle Cecoco
- Cafétéria de la salle Cecoco
- Sanitaires et cuisine de la salle Cecoco
- Sanitaires et cuisine de la salle Cecoco
- Salle de Théâtre
- La cafétéria de la Salle du Théâtre
- Le foyer
- Les loges
- Les sanitaires et les réserves de la salle du Théâtre
- le Centre Culturel, sis Place Roi Baudouin, bâtiment cadastré Ciney, 1ère Division, Section A n° 305 X4, propriété de la Ville de Ciney.

§ 2 L'état du bien est connu de l'ASBL qui déclare l'avoir reçu tel que décrit dans l'état des lieux détaillé dressé contradictoirement et signé par les parties.

Cet état des lieux restera annexé au présent contrat.

Article 2

§ 1 La mise à disposition est consentie en faveur de l'ASBL et ce à titre gratuit.

§ 2 Toutefois le coût relatif à la consommation d'eau, de gaz, d'électricité et la fourniture de mazout sera payé par l'ASBL au prorata de sa consommation.

Article 3

§ 1 La mise à disposition est consentie pour une durée de 25 années, prenant cours le 1er février 2017 et prenant fin de plein droit sans nécessité d'un préavis le 31 janvier 2042.

§ 2 La présente convention n'est en aucun cas renouvelable par tacite reconduction.

Article 4

L'ASBL s'engage à affecter le bien, objet de la présente, à l'animation culturelle ainsi qu'à l'exercice de toutes les activités qui se rattachent directement ou indirectement à cette animation et qui sont de nature à faciliter ou à en développer la réalisation.

Article 5

§ 1 L'ASBL aura le bien désigné à l'article 1er sous sa garde.

§ 2 L'ASBL occupera le bien et gèrera à ses seuls risques et périls, à l'entière décharge de la commune, ses organes et préposés

§ 3 L'ASBL s'engage d'une part à prendre ou à faire prendre toutes les mesures de prudence qui s'imposent et d'autre part à respecter ou à faire respecter toutes les dispositions légales, réglementaires, administratives et autres relatives à l'activité exercée :

Article 6

§ 1 L'ASBL prend à sa charge exclusive l'entretien locatif ainsi que toutes les réparations locatives prévues par le droit commun. Celles-ci seront exécutées selon les règles de l'art et dans les délais normaux compte tenu de leur nature et de leur importance.

§ 2 La Commune sera tenue aux réparations autres que celles prévues au paragraphe 1^{er} du présent article.

§ 3 L'ASBL devra tolérer l'exécution de tout travaux de grosses ou menues réparations que la Commune jugerait nécessaires de faire durant la durée de la mise à disposition sans pouvoir prétendre à aucune indemnité et ce quelle que soit la durée des travaux.

Au cas où de grosses réparations devaient s'avérer utiles à la parfaite conservation du bien pendant la durée de la mise à disposition, l'ASBL en aviserait d'urgence la Commune.

Article 7

La Commune a le droit de visiter le bien en la présence des responsables de l'ASBL pour vérifier la bonne exécution des obligations de l'ASBL et l'état des biens.

Article 8

L'ASBL ne peut effectuer aucune transformation au bien mis à sa disposition sans l'accord écrit et préalable de la Commune, faute de quoi, celle-ci pourrait exiger le rétablissement des lieux dans leur pristin état voire, en l'absence de réaction de l'ASBL à la suite d'une mise en demeure, y faire procéder elle-même aux frais de l'ASBL.

Article 9

A l'expiration de la convention, la propriété des ouvrages que l'ASBL aura fait effectuer conformément à l'article 8 passera à la Commune sans indemnité de quelque nature que ce soit.

Article 10

- § 1 L'ASBL pourra placer, en se conformant à la réglementation en vigueur (Code du Développement Territorial) et en payant les taxes y afférentes toute enseigne et publicité de son choix pour autant qu'elles aient trait aux activités décrites à l'article 4 de la présente convention et sous réserve d'un avis favorable de la Commune.
- § 2 Les enseignes et publicités utilisées par l'ASBL resteront sa propriété ou celle de la personne qui lui aurait permis de les utiliser.

Article 11

- § 1 L'ASBL ne pourra, en aucun cas, céder tout ou partie de ses droits objet de la présente convention.
Dans le cas d'une cessation d'activités ou de dissolution de l'ASBL, le bien visé à l'article 1^{er} revient à la Ville de Ciney et ce sans indemnité.
- § 2 Toutefois, l'ASBL pourra sous-louer l'immeuble en tout ou en partie moyennant accord de la Commune.

Article 12

En contrepartie de cette mise à disposition, l'Administration Communale pourra occuper les biens pour des manifestations organisées par ou en partenariat avec celle-ci.

La Commune dispose d'un préavis d'un mois étant convenu que l'ASBL devra prévoir ses activités en conséquence.

Cette faculté de réservation accordée à la Commune est valable pour 10 manifestations par an.

En cette circonstance, les frais de chauffage, d'électricité et autres seront facturés à l'Administration Communale.

Article 13

Tout changement qui pourrait survenir dans la composition de l'ASBL n'influencera en rien les engagements pris par la précédente dans la mesure où celle-ci est valablement engagée par la signature de son Président et de sa Secrétaire à l'époque de la conclusion de la présente.

Article 14

La Commune pourra résilier la présente convention par anticipation en cas :

- a) de dissolution de l'ASBL ;
- b) de défaut par l'ASBL de remplir une des obligations résultant des dispositions de la présente ou de ses statuts.

La résiliation ne pourra être demandée que si la Commune a, par lettre recommandée par la Poste, mis l'ASBL en demeure de remplir les obligations dont le défaut d'exécution est susceptible d'entraîner la résiliation de la convention et si l'ASBL n'a pas répondu positivement à la sommation de la Commune dans un délai de 60 jours à dater de l'expédition de la lettre recommandée.

Article 15

A l'expiration de la convention, les parties conviendront du jour et de l'heure où l'état des lieux de sortie contradictoire sera établi.

Article 16

Tout litige sera préalablement soumis à la procédure de conciliation devant le Juge de Paix de Ciney.

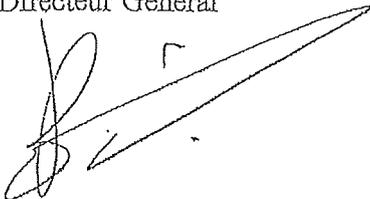
Article 17

Les frais d'enregistrement de la convention sont à charge de l'ASBL qui s'engage à la présenter à la formalité dans le délai requis par la loi.

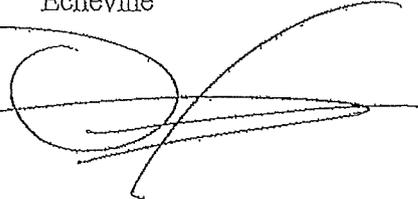
Fait à Ciney, le 5 septembre 2017 en trois exemplaires dont un destiné à l'Administration de l'Enregistrement.

Pour la Commune de Ciney,

Marc BAURAIND
Directeur Général



Géraldine DESILLE
Echevine



Pour l'ASBL « Centre Culturel »

Valérie BODART
Directrice



Centre Culturel de Ciney asbl
Place roi Baudouin, 1
5590 Ciney
Tél. 083 216565
Fax. 083657942
culture@ciney.be



Bertrand RODRIQUE
Président



VILLE DE CINEY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL.

SEANCE DU 4 septembre 2017

OBJET : ASBL Centre Culturel – Convention de mise à disposition – Approbation

Présents : Messieurs Jean-Marie CHEFFERT – Bourgmestre – Président
H. FOCANT – F. DEVILLE – M. EMOND – G. DESILLE – F. BOTIN – Echevins
J. DUCHENE – P. LAMBOTTE – J. DETHY – G. GERARD – G. MILCAMPS – A-M.
CAMUS – J-M. GASPARD – L. FONTAINE – B. RODRIQUE – B. PIRLOT – L. DAFTE –
M. BOHET – F. BOUCHAT – A. DEMARCHE – M-Ch. CARPENTIER – N. DUMONT – F.
LAMBOT – Conseillers
J. FLAHAUX – Président du CPAS participant au Conseil Communal avec voix consultative

BAURAIN Marc – Directeur Général.

LE CONSEIL COMMUNAL :

Séant en séance publique

Considérant qu'en sa séance du 25 novembre 2002, la Commune avait mis à la disposition de l'ASBL Espace Culturel, à titre gratuit pour une durée de 10 ans prenant cours le 1er janvier 2003 et tacitement renouvelable, la partie de l'ancien Marché Couvert de Ciney ainsi que le Centre Culturel, propriétés de la Ville de Ciney ;

Considérant qu'aux termes d'une convention approuvée par le Conseil Communal en sa séance du 30 septembre 2003, la Commune avait mis à la disposition de l'ASBL Espace Culturel, à titre gratuit et pour une durée de 20 ans prenant cours le 1er janvier 2004 et prenant fin de plein droit le 31 décembre 2023, partie de l'ancien Marché Couvert de Ciney, propriété de la Ville de Ciney et plus précisément:

- Salle de spectacle Cecoco
- Cafétéria de la salle Cecoco
- Sanitaires et cuisine de la salle Cecoco

Considérant qu'en sa séance du 26 janvier 2017, l'Assemblée Générale de l'ASBL Espace Culturel a décidé de prononcer sa dissolution à la date du 26 janvier 2017 ;

Considérant qu'en cette séance du 4 septembre 2017, le Conseil Communal a décidé de résilier les conventions de mise à disposition susvisées ;

Considérant que l'ASBL Centre Culturel de Ciney a pour mission :

- de développer le socio-culturel fondé sur une large participation ;
- de favoriser la création et l'expression ;
- de faire circuler les informations culturelles par tout moyen jugé nécessaire ;
- d'organiser des manifestations qui mettent en valeur le patrimoine local, régional, communautaire, européen et international francophone ;
- d'aider les organismes et associations à réaliser leurs objectifs ;
- de gérer les biens immobiliers, mobiliers mis à sa disposition ou acquis par elle pour mener à bien sa mission ;

Considérant qu'en sa séance du 30 septembre 2003, le Conseil Communal avait mis à la disposition de l'ASBL Centre Culturel de Ciney, à titre gratuit, pour une durée de 20 ans prenant cours le 1er janvier 2004 et prenant fin de plein droit sans nécessité d'un préavis le 31 décembre 2023, la partie de l'ancien Marché Couvert de Ciney, sis Route de Namur sans numéro, cadastrée ou l'ayant été Ciney, 1ère Division, Section A n° 302 T 2, partie mieux définie ci-après :

- Salle de Théâtre
- La cafétéria de la Salle du Théâtre
- Le foyer
- Les loges
- Les sanitaires et les réserves de la salle du Théâtre

Considérant que cette mise à disposition a été prorogée par décision du Conseil Communal du 28 avril 2014 ; que suite à cette prorogation, la mise à disposition prendra fin de plein droit le 31 décembre 2040;

Considérant la proposition du Collège Communal de mettre à disposition de l'ASBL Centre Culturel de Ciney, à titre gratuit, la partie de l'ancien Marché Couvert de Ciney, propriété de la Ville de Ciney, sise Rue de Saint-Quentin sans numéro, cadastrée ou l'ayant été Ciney, 1ère Division, Section A n° 302 T 2, partie mieux définie ci-après :

- Salle de spectacle Cecoco
- Cafétéria de la salle Cecoco
- Sanitaires et cuisine de la salle Cecoco

ainsi que le Centre Culturel, sis Place Roi Baudouin, bâtiment cadastré Ciney, 1ère Division, Section A n° 305 X4, propriété de la Ville de Ciney ;

Considérant qu'il convient dans un souci de simplification administrative de prévoir une seule convention de mise à disposition entre la Ville de Ciney et l'ASBL Centre Culturel de Ciney et de prévoir une seule date de fin de mise à disposition ;

Considérant qu'en contrepartie de la mise à disposition accordée à l'ASBL Centre Culturel de Ciney, l'Administration Communale pourra occuper les biens pour des manifestations organisées par ou en partenariat avec celle-ci ;

Considérant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE A L'UNANIMITE :

De mettre, à la date du 31 janvier 2017, fin de commun accord avec l'ASBL Centre Culturel de Ciney à la convention de mise à disposition d'une partie de l'ancien Marché Couvert approuvée par le Conseil Communal en sa séance du 30 septembre 2003.

D'approuver la convention par laquelle la Commune de Ciney met à la disposition de l'ASBL Centre Culturel de Ciney :

partie de l'ancien Marché Couvert de Ciney, propriété de la Ville de Ciney, sise Rue Saint-Quentin sans numéro, cadastrée ou l'ayant été Ciney, 1ère Division, Section A n° 302 T 2, partie mieux définie ci-après :

- Salle de spectacle Cecoco
- Cafétéria de la salle Cecoco
- Sanitaires et cuisine de la salle Cecoco
- Salle de Théâtre
- La cafétéria de la Salle du Théâtre
- Le foyer

- Les loges
- Les sanitaires et les réserves de la salle du Théâtre

le Centre Culturel, sis Place Roi Baudouin, bâtiment cadastré Ciney, 1ère Division, Section A n° 305 X4, propriété de la Ville de Ciney ;

La mise à disposition est consentie à titre gratuit pour une durée de 25 années, prenant cours le 1er février 2017 et prenant fin de plein droit sans nécessité de préavis le 31 janvier 2042.

En contrepartie de cette mise à disposition, l'Administration Communale pourra occuper les biens pour des manifestations organisées par ou en partenariat avec celle-ci.

De désigner Madame Géraldine Desille, Echevine déléguée par Monsieur le Bourgmestre et Monsieur Marc Bauraind, Directeur Général aux fins de représenter la Commune de Ciney lors de la signature de ladite convention.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Marc BAURAIND

Le Président,
Jean-Marie CHEFFERT

POUR EXPEDITION CONFORME,

Le Directeur Général,
Marc BAURAIND



Le Bourgmestre,
Par Délégation
Article L1132-4 CDLD
Géraldine DESILLE
Echevine

b. Historique du théâtre

L'histoire de la salle de théâtre de Ciney mérite d'être contée.

Situé au Centre de Ciney et sur une voie routière principale, l'ancien marché couvert de Ciney est désaffecté en 1985.

Son utilisation fait l'objet d'une répartition entre la Ville de Ciney pour y installer les ateliers communaux et de deux associations.

Une asbl culturelle : le Cercle des Collectionneurs du Condroz qui met en oeuvre et exploite une salle polyvalente de 25/25 m et divers bureaux.

Une asbl sportive : le Club de Basket-ball (deux terrains et sanitaires).

Un espace reste inoccupé jusqu'en 1990.

Un architecte est désigné à cette période pour aménager une salle de théâtre et ses installations attenantes (sanitaires, cafétéria, foyer, loges).

Le projet est financé entièrement par la Ville sur fonds propres et le chantier s'étend sur plusieurs années.

Les travaux de gros œuvre sont accomplis, en majeure partie, par le service des travaux de la Ville de Ciney.

Des entreprises spécialisées interviennent uniquement pour assurer quelques travaux de finition ainsi que ceux portant sur les techniques spéciales.

Le Centre Culturel est reconnu officiellement le 01 octobre 2004 conjointement par la Communauté Française, la Province de Namur et la Ville de Ciney.

C'est au cours de cette année 2004 que la salle gradinée du théâtre est complètement opérationnelle.

Après un passage en Conseil Communal en septembre 2007, une demande de principe de subsidiation au niveau du Service des infrastructures culturelles de la Communauté Française est rentrée et acceptée en juin 2009 pour un montant de 900.000 euros.

Malheureusement en juillet 2010, le théâtre subit comme l'ensemble de l'ancien marché couvert, un lourd tribut de la tornade.

De plus, en raison de la surcharge de travail des divers services le dossier prend un peu de retard.

En février 2012, un courrier parvient à la Ville exprimant que l'accord de principe relatif à la subsidiation des travaux du théâtre est périmé.

Lancé en 2013 un projet de la Province de Namur de subsides à l'infrastructure et à l'équipement est une belle opportunité de compléter les efforts d'investissements du Centre Culturel au niveau technique et de la Ville de Ciney en général.

Cette subsidiation a permis d'offrir à la population un outil performant et efficace quelque soit son utilisation avec le parement des murs et le placement de 466 sièges de théâtre fixés au sol l'accrochage des sièges et le confort des loges et des accès PMR.

Description du théâtre

Depuis 2003, le théâtre est utilisé de manière efficace et suit une parfaite évolution depuis avec un nombre d'utilisateurs croissant et un investissement continu au niveau technique .

Il s'agit d'une salle à l'italienne en gradins garnie de 466 sièges.
La scène de 24m/12m, d'une hauteur de 5 mètres sous grill, a une ouverture de 12 mètres et de 8 + 4 mètres de profondeur, elle est accessible aux camions par un couloir couvert et un quai de déchargement provisoire.

Elle est précédée d'un foyer avec mezzanine, d'une cafétéria avec réserve, vestiaires et sanitaires réglementaires.

Quatre loges sont aménagées sous la scène avec un accès direct à la scène et à l'extérieur.

Les diverses manifestations sont organisées par le Centre Culturel lui-même ou par le biais de locations extérieures.

Le Centre Culturel y organise, outre le dessus de l'iceberg qu'est la saison de théâtre tout public, des conférences, des concerts, du théâtre dialectal, des spectacles familiaux, une large diffusion scolaire, des expositions dans son hall d'accueil, des réunions d'associations...

De nombreuses locations sont enregistrées pour des fêtes scolaires, des rassemblements de confréries, des spectacles de sociétés privées, des assemblées générales d'associations ou entreprises privées.

De plus, dans le cadre du projet de numérisation des salles de cinéma en Province de Namur, la Ville de Ciney avait été retenue. Le théâtre est donc outillé d'un système de projection cinématographique numérique et organise une saison de plus de 30 films à destination d'un tout public ou familial avec une moyenne de 85 personnes/séance. L'outil est évidemment largement utilisé pour le public scolaire et/ou associatif.

c. Relevé de votre programmation et des audiences relatives à la saison 2022/2023

RELEVÉ DE VOTRE PROGRAMMATION

Nom de la compagnie, ensemble, groupe,	Artiste (cie, groupe, ...) actif sur territoire		Discipline (Théâtre, danse, cirque, musique, ...)	Titre du spectacle (chronologie selon la programmation de saison)	Représentations		Dates	Nbre de représentations
	FWB	Hors FWB			Tout Public	Scolaire		
	FWB	Hors FWB			Tout Public	Scolaire		
L'Habeas Corpus Compagnie	FWB	FWB	Cirque, arts forains, ...	Burning	Tout Public		07/09/21	2
Lato Sensu	FWB	FWB	Théâtre	La Nostalgie des blattes	Tout Public		29/09/21	1
Panache Diffusion	FWB	FWB	Théâtre	La dame à la camionnette	Tout Public		19/10/21	2
GALLO P.Production	FWB	FWB	Théâtre	Femme de vie	Tout Public		26/10/21	2
Atelier Jean Vilar	FWB	FWB	Théâtre	Chat en poche	Tout Public		09/11/21	2
La Charge du Rhinocéros	FWB	FWB	Théâtre	Pourquoi Jessica a-t-elle quitté Brandon ?	Tout Public		17/11/21	2
Théâtre de Poche de Bruxelles	FWB	FWB	Théâtre	Le Champ de Bataille	Tout Public		01/12/21	2
Argan 42 Production	FWB	FWB	Théâtre	Venise sous la neige	Tout Public		15/12/21	1
Think Rabbits Productions	FWB	FWB	Théâtre	Elémentaire	Tout Public		12/01/22	2
Théâtre Jardin Passion	FWB	FWB	Théâtre	King Kong théorie	Tout Public		08/03/22	1
Li Soce des Faijjes de Namèche	FWB	FWB	Théâtre	Sacré Casimir	Théâtre dialectal		24/11/21	1
L Amitie Sauvenieroise	FWB	FWB	Théâtre	pèchon d'Avri	Théâtre dialectal		25/11/02	1
Le Cercle Concordia des Isnes	FWB	FWB	Théâtre	Quintes au r'vièrs	Théâtre dialectal		26/11/21	1
Joseph Collard	FWB	FWB	Théâtre	Le retour du P'tit Joseph	Théâtre dialectal		28/11/21	1
Argan 42 production	FWB	FWB	Théâtre	L'Envers du décor	Tout Public		02/03/22	1
Rideau de Bruxelles	FWB	FWB	Théâtre	A cheval sur le dos des oiseaux	Tout Public		30/03/22	1
Rideau de Bruxelles	FWB	FWB	Théâtre	A cheval sur le dos des oiseaux	Tout Public		31/03/22	1
Albrapsodie	Hors FWB	FWB	Musique du monde	Albrapsodie	Tout Public		20/04/22	1
Kukaracha	FWB	FWB	Théâtre	Pueblo	Tout Public		11/05/22	1
Kukaracha	FWB	FWB	Théâtre	Pueblo	Tout Public		12/05/22	1
Compagnie Belova- Jacobelli	FWB	FWB	Théâtre	Tchalka	Tout Public		18/05/22	1
Saule	FWB	FWB	Musiques actuelles	Saule	Tout Public		15/06/22	1
Compagnie Art et Couleurs	FWB	FWB	Danse	Ni oui ni non bien au contraire	Jeune Public		25/09/21	2
Les démenageurs	FWB	FWB	Musique	Le retour du Patamodd	Jeune Public		02/10/21	2
Pudding asbi	FWB	FWB	Théâtre	Sam et les ZwartVogels	Jeune Public		22/01/22	1
Les Jeunesses musicales	FWB	FWB	Musique	Entre deux mondes	Jeune Public		19/02/22	1

El Bwesse a Teyate	FWB	Théâtre	El Bourjwes djintilome	Théâtre dialectal	17/03/22	1
El Bwesse a Teyate	FWB	Théâtre	El tin des cerejes	Théâtre dialectal	18/03/22	1
	FWB	Théâtre	Cabaret Humour en wallon	Théâtre dialectal	19/03/22	1
El Bwesse a Teyate	FWB	Théâtre	Sin tambour ni trompette	Théâtre dialectal	20/03/22	1
Trou de Ver	FWB	Théâtre	Jimmy n'est plus là	Scolaire	12/10/21	2
Darouri Express	FWB	Théâtre	Robin et Marion	Scolaire	22/10/21	2
Atelier Jean Vilar	FWB	Théâtre	Chat en poche	Scolaire	09/11/21	1
LES ROSSIGNOLS DE L'OUEST	FWB	Musique	Oh ! Boy	Scolaire	20/01/22	1
Dalva	FWB	Musique	Le Blues des déserts urbains	Scolaire	25/01/22	2
Compagnie des mutants	FWB	Théâtre	Alpha Bêta	Scolaire	08/02/21	2
Théâtre des 4 mains	FWB	Théâtre	L'école des Mammouth	Scolaire	11/02/22	2
Domya	FWB	Théâtre	Bye Bye Bongo	Scolaire	15/02/22	2
Les Alices	FWB	Musique	Sur le chemin, j'ai ramassé des cailloux	Scolaire	14-17/03/22	7
Compagnie Dérivation	FWB	Théâtre	Le petit chaperon rouge	Scolaire	24/05/22	1
TOTAUX SAISON 2021/ 2022						61

NUMBRE DE
SPECTATEUR

RELEVÉ DE VOTRE PROGRAMMATION

Nom de la compagnie, ensemble, groupe,	Dates	Jauge du spectacle	Jauge totale du spectacle par série de représentations	Payants hors abonnés	Abonnés	Non payants (invités, exo, ...)	Total
L'Habeas Corpus Compagnie	07/09/21	466	466	40	311	20	371
Lato Sensu	29/09/21	466	466	18	370	15	403
Panache Diffusion	19/10/21	800	800	224	371	16	611
GALLO P.Production	26/10/21	800	800	404	372	16	792
Atelier Jean Viar	09/11/21	466	466	62	373	8	443
La Charge du Rhinocéros	17/11/21	466	466	68	370	8	446
Théâtre de Poche de Bruxelles	01/12/21	466	466	62	373	9	444
Argan 42 Production	15/12/21	466	466	95	371	0	466
Think Rabbits Productions	12/01/22	466	466	114	314	15	443
Théâtre Jardin Passion	08/03/22	466	466	51	371	13	435
Li Soce des Faijjes de Namèche	24/11/21	250	250	51	80	11	142
L Amitié Sauvenieroise	25/11/02	250	250	47	80	12	139
Le Cercle Concordia des Isnes	26/11/21	250	250	52	80	12	144
Joseph Collard	28/11/21	250	250	60	80	11	151
Argan 42 production	02/03/22	466	466	47	233	12	292
Rideau de Bruxelles	30/03/22	466	466	12	233	11	256
Rideau de Bruxelles	31/03/22	466	466	151	8	0	159
Albrapsodie	20/04/22	466	466	64	197	15	276
Kukaracha	11/05/22	466	466	14	197	9	220
Kukaracha	12/05/22	466	466	34	33	6	73
Compagnie Belova- Iacobelli	18/05/22	466	466	15	240	15	270
Saule	15/06/22	466	466	83	198	13	294
Compagnie Art et Couleurs	25/09/21	85	85	38	20	7	65
Les démenageurs	02/10/21	250	250	395	20	10	425
Pudding asbl	22/01/22	100	100	70	20	4	94
Les Jeunesses musicales	19/02/22	200	200	110	20	7	137

El Bwesse a Teyate	17/03/22	250	250	48	26	11	85
El Bwesse a Teyate	18/03/22	250	250	38	26	5	69
	19/03/22	250	250	36	26	19	81
El Bwesse a Teyate	20/03/22	250	250	76	26	11	113
Trou de Ver	12/10/21	150	150	203	0	0	203
Darouri Express	22/10/21	180	180	291	0	0	291
Atelier Jean Vilar	09/11/21	200	200	43	0	0	43
LES ROSSIGNOLS DE L'OUEST	20/01/22	250	250	214	0	0	214
Dalva	25/01/22	150	150	249	0	0	249
Compagnie des mutants	08/02/21	250	250	254	0	0	254
Théâtre des 4 mains	11/02/22	180	180	295	0	0	295
Domya	15/02/22	200	200	342	0	0	342
Les Alices	14-17/03/22	60	60	281	0	0	281
Compagnie Dérivation	24/05/22	150	150	150	0	0	150
TOTAUX SAISON 2021/ 2022		13.461	13.461	4.901	5.439	321	10.661

RELEVÉ DE VOTRE PROGRAMMATION

Nom de la compagnie, ensemble, groupe,	Artiste (cie, groupe, ...) actif sur territoire		Discipline (Théâtre, danse, cirque, musique, ...)	Titre du spectacle (chronologie selon la programmation de saison)	Représentations		Dates	Nbre de représentations
	FWB	Hors FWB			Tout Public	Scolaire		
	FWB	FWB			Tout Public	Tout Public		
L'Habeas Corpus Compagnie	FWB	FWB	Cirque, arts forains, ...	Burning	Tout Public	Tout Public	07/09/21	2
Lato Sensu	FWB	FWB	Théâtre	La Nostalgie des blattes	Tout Public	Tout Public	29/09/21	1
Panache Diffusion	FWB	FWB	Théâtre	La dame à la camionnette	Tout Public	Tout Public	19/10/21	2
GALLO P.Production	FWB	FWB	Théâtre	Femme de vie	Tout Public	Tout Public	26/10/21	2
Atelier Jean Vilar	FWB	FWB	Théâtre	Chat en poche	Tout Public	Tout Public	09/11/21	2
La Charge du Rhinocéros	FWB	FWB	Théâtre	Pourquoi Jessica a-t-elle quitté Brandon ?	Tout Public	Tout Public	17/11/21	2
Théâtre de Poche de Bruxelles	FWB	FWB	Théâtre	Le Champ de Bataille	Tout Public	Tout Public	01/12/21	2
Argan 42 Production	FWB	FWB	Théâtre	Venise sous la neige	Tout Public	Tout Public	15/12/21	1
Think Rabbits Productions	FWB	FWB	Théâtre	Elémentaire	Tout Public	Tout Public	12/01/22	2
Théâtre Jardin Passion	FWB	FWB	Théâtre	King Kong théorie	Tout Public	Tout Public	08/03/22	1
Li Soce des Faijjes de Namèche	FWB	FWB	Théâtre	Sacré Casimir	Théâtre dialectal	Théâtre dialectal	24/11/21	1
L Amitie Sauvenieroise	FWB	FWB	Théâtre	pèchon d'Avri	Théâtre dialectal	Théâtre dialectal	25/11/02	1
Le Cercle Concordia des Isnes	FWB	FWB	Théâtre	Quintes au r'vièrs	Théâtre dialectal	Théâtre dialectal	26/11/21	1
Joseph Collard	FWB	FWB	Théâtre	Le retour du P'tit Joseph	Théâtre dialectal	Théâtre dialectal	28/11/21	1
Argan 42 production	FWB	FWB	Théâtre	L'Envers du décor	Tout Public	Tout Public	02/03/22	1
Rideau de Bruxelles	FWB	FWB	Théâtre	A cheval sur le dos des oiseaux	Tout Public	Tout Public	30/03/22	1
Rideau de Bruxelles	FWB	FWB	Théâtre	A cheval sur le dos des oiseaux	Tout Public	Tout Public	31/03/22	1
Albrapsodie	Hors FWB	FWB	Musique du monde	Albrapsodie	Tout Public	Tout Public	20/04/22	1
Kukaracha	FWB	FWB	Théâtre	Pueblo	Tout Public	Tout Public	11/05/22	1
Kukaracha	FWB	FWB	Théâtre	Pueblo	Tout Public	Tout Public	12/05/22	1
Compagnie Belova- Iacobelli	FWB	FWB	Théâtre	Tchaïka	Tout Public	Tout Public	18/05/22	1
Saule	FWB	FWB	Musiques actuelles	Saule	Tout Public	Tout Public	15/06/22	1
Compagnie Art et Couleurs	FWB	FWB	Danse	Ni oui ni non bien au contraire	Jeune Public	Jeune Public	25/09/21	2
Les démenageurs	FWB	FWB	Musique	Le retour du Patamodd	Jeune Public	Jeune Public	02/10/21	2
Pudding asbl	FWB	FWB	Théâtre	Sam et les ZwartVogels	Jeune Public	Jeune Public	22/01/22	1
Les Jeunes musicales	FWB	FWB	Musique	Entre deux mondes	Jeune Public	Jeune Public	19/02/22	1

Ei Bwesse a Teyate	FWB	Théâtre	Ei Bourjwes djintilome	Théâtre dialectal	17/03/22	1
Ei Bwesse a Teyate	FWB	Théâtre	Ei tin des cerejes	Théâtre dialectal	18/03/22	1
	FWB	Théâtre	Cabaret Humour en wallon	Théâtre dialectal	19/03/22	1
Ei Bwesse a Teyate	FWB	Théâtre	Sin tambour ni trompette	Théâtre dialectal	20/03/22	1
Trou de Ver	FWB	Théâtre	Jimmy n'est plus là	Scolaire	12/10/21	2
Darouri Express	FWB	Théâtre	Robin et Marlon	Scolaire	22/10/21	2
Atelier Jean Vilar	FWB	Théâtre	Chat en poche	Scolaire	09/11/21	1
LES ROSSIGNOLS DE L'OUEST	FWB	Musique	Oh ! Boy	Scolaire	20/01/22	1
Daiva	FWB	Musique	Le Blues des déserts urbains	Scolaire	25/01/22	2
Compagnie des mutants	FWB	Théâtre	Alpha Bêta	Scolaire	08/02/21	2
Théâtre des 4 mains	FWB	Théâtre	L'école des Mammouth	Scolaire	11/02/22	2
Domya	FWB	Théâtre	Bye Bye Bongo	Scolaire	15/02/22	2
Les Alices	FWB	Musique	Sur le chemin,j'ai ramassé des cailloux	Scolaire	14-17/03/22	7
Compagnie Dérivation	FWB	Théâtre	Le petit chaperon rouge	Scolaire	24/05/22	1
TOTAUX SAISON 2021/ 2022						61

RELEVÉ DE VOTRE PROGRAMMATION

NUMBRE DE SPECTATEUR

Nom de la compagnie, ensemble, groupe,	Dates	Jauge du spectacle	Jauge totale du spectacle par série de représentations	Payants hors abonnés	Abonnés	Non payants (invités, exo, ...)	Total
L'Habeas Corpus Compagnie	07/09/21	466	466	40	311	20	371
Lato Senu	29/09/21	466	466	18	370	15	403
Panache Diffusion	19/10/21	800	800	224	371	16	611
GALLO P.Production	26/10/21	800	800	404	372	16	792
Atelier Jean Vilar	09/11/21	466	466	62	373	8	443
La Charge du Rhinocéros	17/11/21	466	466	68	370	8	446
Théâtre de Poche de Bruxelles	01/12/21	466	466	62	373	9	444
Argan 42 Production	15/12/21	466	466	95	371	0	466
Think Rabbits Productions	12/01/22	466	466	114	314	15	443
Théâtre Jardin Passion	08/03/22	466	466	51	371	13	435
Li Soce des Faijjes de Namèche	24/11/21	250	250	51	80	11	142
L Amitie Sauvenieroise	25/11/02	250	250	47	80	12	139
Le Cercle Concordia des Isnes	26/11/21	250	250	52	80	12	144
Joseph Collard	28/11/21	250	250	60	80	11	151
Argan 42 production	02/03/22	466	466	47	233	12	292
Rideau de Bruxelles	30/03/22	466	466	12	233	11	256
Rideau de Bruxelles	31/03/22	466	466	151	8	0	159
Albrapsodie	20/04/22	466	466	64	197	15	276
Kukaracha	11/05/22	466	466	14	197	9	220
Kukaracha	12/05/22	466	466	34	33	6	73
Compagnie Belova- Iacobelli	18/05/22	466	466	15	240	15	270
Saule	15/06/22	466	466	83	198	13	294
Compagnie Art et Couleurs	25/09/21	85	85	38	20	7	65
Les démenageurs	02/10/21	250	250	395	20	10	425
Pudding asbi	22/01/22	100	100	70	20	4	94
Les Jeunesses musicales	19/02/22	200	200	110	20	7	137

El Bwesse a Teyate	17/03/22	250	250	48	26	11	85
El Bwesse a Teyate	18/03/22	250	250	38	26	5	69
	19/03/22	250	250	36	26	19	81
El Bwesse a Teyate	20/03/22	250	250	76	26	11	113
Trou de Ver	12/10/21	150	150	203	0	0	203
Darouri Express	22/10/21	180	180	291	0	0	291
Atelier Jean Vilar	09/11/21	200	200	43	0	0	43
LES ROSSIGNOLS DE L'OUEST	20/01/22	250	250	214	0	0	214
Dalva	25/01/22	150	150	249	0	0	249
Compagnie des mutants	08/02/21	250	250	254	0	0	254
Théâtre des 4 mains	11/02/22	180	180	295	0	0	295
Domya	15/02/22	200	200	342	0	0	342
Les Alices	14-17/03/22	60	60	281	0	0	281
Compagnie Dérivation	24/05/22	150	150	150	0	0	150
TOTAUX SAISON 2021/ 2022		13.461	13.461	4.901	5.439	321	10.661

d. Fiche technique de la salle principale
concernée par le dossier



Fake technique

THEATRE

Place du Roi Baudouin 1
5590 CINEY
083 21 65 65
culture@ciney.be

CONTACTS



Place du Roi Baudouin 1
5590 CINEY
Tél. 083 21 65 65
Fax 083 65 79 43
culture@ciney.be
centreculturel.ciney.be

DIRECTRICE-ANIMATRICE

Valérie BODART
culture@ciney.be

TECHNICIENS

Fabrice CHILIADE
regie@ciney.be

Pierre GILLET
regie@ciney.be

Olivier MOMIN
regie@ciney.be

DESCRIPTION GENERALE

SALLE

Salle gradinée en béton, largeur 17m.
466 places assises maximum.

REGIE SON et LUMIERE

En milieu de salle.

SCENE (Voir plan)

Plancher noir.

Ouverture : 11m utiles.

Profondeur : 8m.

Hauteur : 1,1m.

Coulisses : jardin, lointain, cour - minimum 1,5m.

Clearance : 6m sous grill.

LOGES

4 loges situées sous la scène avec sanitaires.
Elles donnent accès à l'extérieur, à la scène,
au boyau technique et au foyer d'accueil.

ACCES et DECHARGEMENT

Quai de déchargement couvert au niveau de la scène.
Celui-ci est situé au fond d'un boyau technique de 50m
avec entrée par le parking (place du Roi Baudouin).

MACHINERIE

Le grill est suspendu par 4 moteurs électriques "Verilinde" 1 tonne.
Il est équipé en fiches types "SHUKO".

PENDRILLONS et RIDEAUX

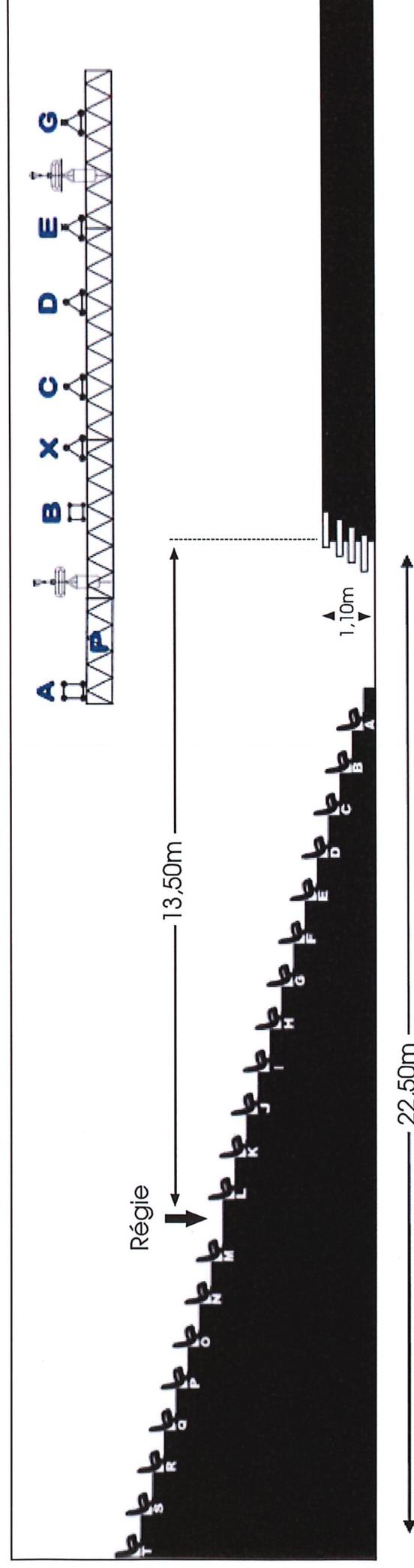
Rideau de face en velour rouge avec ouverture manuelle à cour.

Rideau de fond noir avec ouverture centrale.

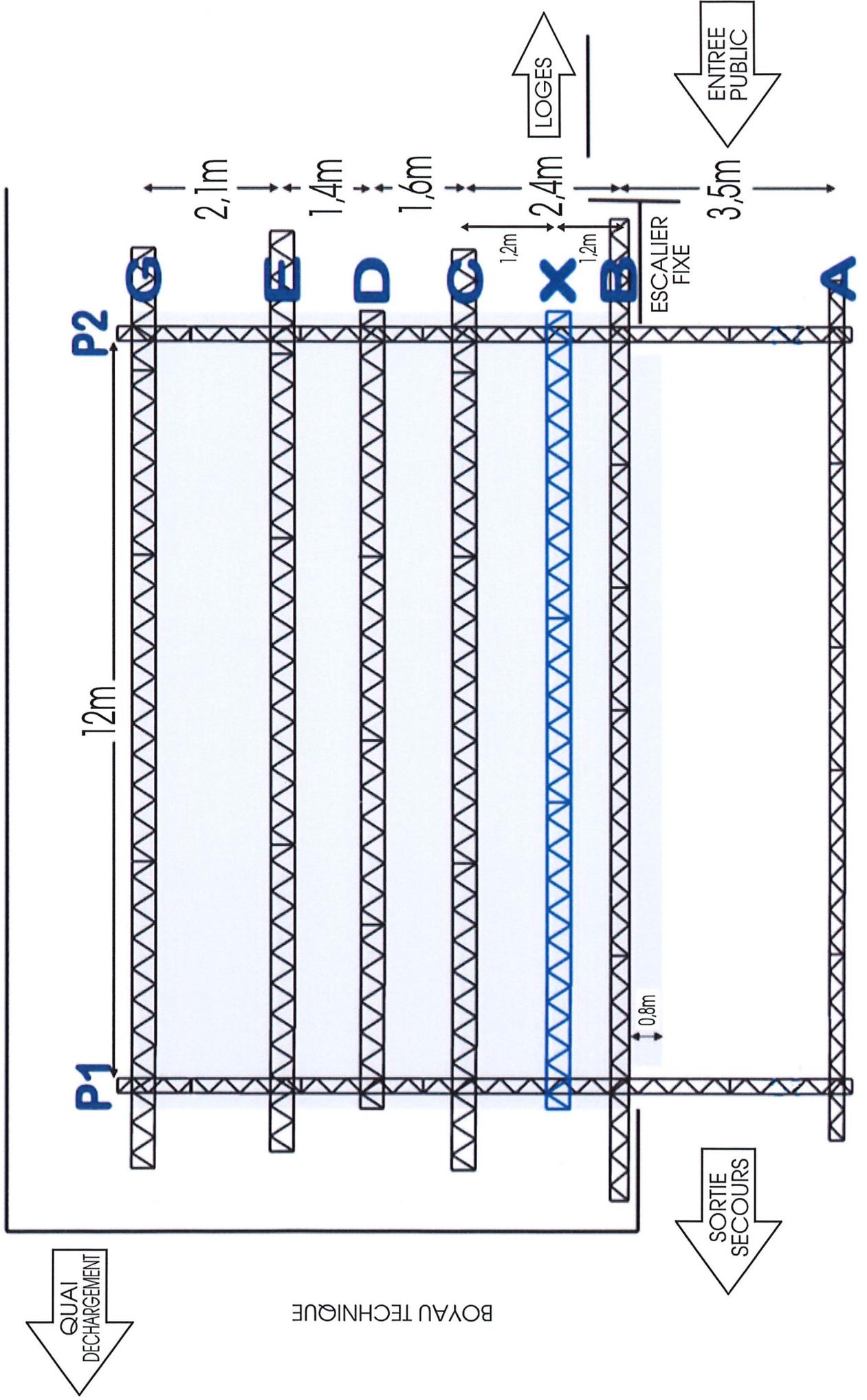
Boîte noire à l'italienne ou à l'allemande.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

Système d'extraction aux normes "Covid".



PLAN DU GRIL



PROJECTEURS TRADITIONNELS

- 5 PC ADB C201 2kw lentilles claires
- 6 PC Spotlight 2Kw lentilles martelées
- 18 PC ADB C101 1Kw lentilles claires
- 18 PC Spotlight 1Kw lentilles martelées
- 6 Découpes RJ 614 S
- 4 Découpes RJ 614 SX
- 2 Découpes RJ 613 SX
- 5 Découpes SUONO 650W
- 8 ACP ADB 1Kw
- 32 Pars 64 DTS 1Kw
- 12 Pars Led Colorado 2-Quad Zoom
- 6 SHOWTEC SUNSTRIP
with tungsten simulation
- 12 Multipairs DTS 575W

CONSOLE

- 1 ADB Mentor
- 1 CHAMSYS QuickQ 30

DIMMER

- 3 RVE Easy 12 (12x2,3Kw)
- 3 ADB Mikapack (12x3Kw)

MACHINE A BROUILLARD

- 1 Smoke Factory Tour Hazer

PUISSANCE

- 1 Prise 32A 400V sur scène à jardin

FACADE

L-acoustics
Système ARCS

RETOURS

- 4 RCF ART 315

REGIE

MIDAS M32R
Stagebox digital DL32
ALLEN & HEATH GL2400/24+4+2
Multi analogique 16+8

INTERPHONIE

Système avec fil ASL BS 216
(régie + 2 postes)

DIVERS

- 5 Pieds micro
- 4 Micros main HF SHURE
(2 x SM58 / 2 x SM86)
- 2 Micros SHURE Beta 58
- 1 Micro SHURE SM57
- 2 Lecteurs CD STANTON C402
- 2 Di Box LA Audio Di2

CONFORT AUDITIF

Salle équipée d'une boucle
magnétique.
Casque disponible.

**SOURCES**

- 1 Lecteur DVD SONY

PROJECTEUR

- 1 EPSON EB-W51 4000 L
- 1 Shutter vidéo dmx

ECRAN

- 1 Ecran mobile
4,26m x 3,20m

L'INFRASTRUCTURE



Préambule

Suite à la règle décrétole, il ne nous était pas permis précédemment de solliciter une Action Culturelle Spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène.

Or, comme nous avons pu le démontrer dans le dossier initial de demande de reconnaissance, nous menons depuis des années un travail de diffusion des arts de la scène qui mérite cette reconnaissance et ce subside supplémentaires.

Par ce document nous vous présentons notre ligne de conduite de programmation et notre philosophie d'utilisation de ce bel outil.

ARTS VIVANTS (Théâtre, musique & autres)

Nous avons la chance grâce à nos programmations variées et nos infrastructures de rencontrer un public fidèle qui ne cesse de s'élargir d'années en années. Que le public soit captif (scolaire) ou volontaire (Tout public et en famille), il répond présent en nombre.

Nous proposons divers types de programmations :

Programmation Tout Public

L'objectif d'une saison culturelle tout public est bien de proposer des spectacles d'art vivants de qualité, diversifiés, à un prix démocratique dans des communes rurales telles que la nôtre.

Nous visons divers types de spectacles, des compagnies reconnues ou émergentes, des textes ou des propositions visuelles. Avec une volonté d'offrir des surprises au milieu d'artistes confirmés.

Le Centre Culturel est attentif, dans sa programmation, au retour du public mais ne veut pas rentrer dans la facilité de présenter du tout cuit.

Nous ne programmons pas juste pour le plaisir de remplir une salle mais bien pour créer des moments, des rencontres, soulever des sujets de discussions en lien avec la société et l'actualité.

Le choix de certains spectacles a clairement pour ambition d'ouvrir les esprits et d'aider à mieux comprendre les autres, ce qui fait écho à notre enjeu.

A titre d'exemple, notre saison 23-24 porte le titre générique « Un grain de FOLIE ».

Douze y spectacles retracent la folie d'être sur terre et de l'énergie que les uns et les autres y mettent pour le changer.

Nous prônons la démocratisation culturelle en pratiquant des prix bas. Par le biais d'un principe d'abonnement dont les places sont cessibles, la formule des 12 spectacles de saison est au prix de 125 euros (ou 105 selon l'âge), la formule de 8 spectacles prédéterminés au prix de 95 euros (ou 80 selon l'âge) soit un prix moyen de 10,10 euros/spectacle.

Nous pensons que la politique tarifaire participe amplement à notre succès mais aussi (outre la qualité des propositions soulignée de nombreuses fois par le public), la convivialité qui agrmente la soirée :

- via l'omniprésence de l'équipe polyvalente
- via le projet de médiation culturelle « Sur le Pouce »
- via le bar tenu par l'équipe et la pratique de prix démocratique

Le projet « Sur le Pouce »

L'équipe met un point d'honneur à accueillir également un public dit fragilisé lors de nos manifestations, pour ouvrir la porte à un public qui n'oserait pas passer la porte pour raison financière et/ou sociale.

Suite à une réunion du plan de cohésion sociale, l'équipe a proposé « La Maison Citoyenne » de monter un projet et d'y inviter un centre de formation par le travail. Dès lors, la cafétéria du théâtre se transforme en restaurant avant le spectacle.

L'école des Forges prête ses cuisines afin de réaliser le repas. Le groupe de cuistots est composé d'un animateur des trois structures, des stagiaires de l'EFT et des personnes fréquentant la Maison citoyenne.

Le restaurant accueille 60 personnes avant le spectacle, les cuistots peuvent participer à l'ensemble de la soirée gratuitement, les nombreux sourires échangés entre ce public dit fragilisé, l'équipe et les « clients » traditionnels ne fait que croître.

Après évaluation du projet, l'équipe a décidé de maintenir le projet tout en le faisant évoluer d'un point de vue « alimentation saine » mais aussi en augmentant les échanges au niveau de la préparation entre les divers participants.

En plus d'être un outil de **médiation culturelle**, ce projet est un réel outil de convivialité. Les spectateurs ne viennent pas seulement voir un spectacle mais bien participer à une activité, à une soirée, à une dynamique.

Programmation scolaire

La programmation scolaire est pensée avec toujours cet objectif de diversité et de qualité.

Des propositions qui visent toutes les années scolaires avec une vigilance sur l'aspect éclectique de la programmation et le souci d'offrir un large éventail de formes artistiques et des sujets de fond afin de créer un vrai parcours d'apprentissage culturel pour les jeunes spectateurs aujourd'hui formalisé à l'intérieur des prérogatives du PECA. *Un élève doit avoir au moins pu avoir accès à tous les médiums durant son parcours depuis la maternelle jusqu'au secondaire*

Nous reprenons régulièrement contact de façon directe avec les établissements pour ne pas perdre le lien avec une école en cas de changement de direction ou de personne responsable des sorties culturelles.

En plus des spectacles proposés dans le cadre scolaire en tant que spectateurs, nous participons aussi à des projets plus particuliers tels que les partenariats avec Ekla dans le cadre du projet *Art à l'école*, permettant à des classes du fondamental et du secondaire de rencontrer des artistes au sein même de leur classe et de construire un projet commun.

Programmation de séances particulières

Certains spectacles tout public sont parfois dédoublés en après-midi pour permettre la rencontre avec des publics fragilisés issus d'institutions ou d'associations.

Cela donne lieu généralement à un dispositif de médiation particulier autour d'un café après spectacle avec l'un ou l'autre des animateurs du Centre Culturel, une partie de l'équipe du spectacle et/ou d'un intervenant extérieur.

Nous ouvrons également certaines de nos séances scolaires à ces publics en journée. Nous veillons à proposer si possible un accès gratuit afin de garantir un accès à tous.

Programmation « En Famille ! »

La programmation « En Famille ! » du Centre Culturel participe également au souhait de proposer un parcours de découvertes diversifiées aux familles, en proposant un choix de spectacles variés tant sur la forme (théâtre, concert, danse) que sur le fond en proposant des spectacle parfois plus léger, parfois plus engagé. La qualité artistique de la proposition reste un des critères de choix important de la programmation.

Nous proposons à chaque séance un goûter à prix démocratique pour les petits et grands. Ce moment est l'occasion d'avoir un échange plus informel avec les familles (enfants, parents, grand-parents).

Festival de Théâtre dialectal

Ce festival est une réelle tradition héritée du passé.

Ce pan de la programmation reste important aux yeux de l'équipe et des instances.

Le Festival de théâtre dialectal organisé en novembre permet de larges échanges entre les divers publics présents, la mise en évidence du théâtre amateur, une large couverture presse et la mise en évidence d'un patrimoine immatériel.

En 2023 ce fut sa 30^e édition, il a rassemblé 6 troupes et 1800 spectateurs ravis de suivre des comédies en 3 actes et de maintenir ce patrimoine culturel important qu'est le dialecte.

Notons que nos activités dialectales alimentent le label de la Fédération Wallonie Bruxelles « La commune dit OYI aux langues régionales », décerné à la Ville de Ciney en 2023.

Programmation « Les p'tits plus »

En 2024, nous avons lancé un nouveau type de programmation qui se déroule en après-midi. Un public moins mobile et désireux de ne plus circuler en soirée mais aussi des institutions nous ont fait la demande d'organiser des rendez-vous en après-midi et en semaine.

Dès lors, nous proposons de janvier à juin, 5 rendez-vous les mercredis après-midi afin de permettre à un public fragilisé et/ou isolé de venir nous rejoindre pour partager un moment culturel et convivial.

Au vu des retours positifs et d'une première évaluation, ce type de rendez-vous sera reconduit.

CINEMA

Comme expliqué dans le dossier principal, la salle de spectacle bénéficie d'un équipement numérique et est un outil essentiel de médiation culturelle.

Cinéma Tout public

La programmation cinéma est un compromis entre les exigences d'un ciné-club et l'envie de toucher un plus large public avec des propositions actuelles et pertinentes.

La programmation semestrielle est décidée par une commission composée de plusieurs membres issus des milieux culturel, cinématographique, scolaire et associatif. Cette programmation semestrielle permet de pouvoir réagir aux actualités du monde du cinéma (nominations, remises de prix, festivals,...) mais aussi du monde en général (crises, thématiques sociétales,...).

La politique tarifaire est restée la même qu'au lancement de cette activité afin de permettre au plus grand nombre de s'y rendre, à savoir 5 euros (4 € pour les moins de 26 ans) et un système de carte non nominative de 10 séances pour 40 euros.

Cinéma scolaire

Avec l'aide de notre commission cinéma, nous proposons, en concertation avec des membres du corps enseignant, des séances originales et diversifiées pour découvrir les œuvres cinématographiques actuelles ou plus anciennes.

Une sélection de films disponibles est présentée aux professeurs mais ceux-ci peuvent également nous solliciter pour programmer des films spécifiques aux thématiques particulières en fonction de leur projet pédagogique.

La commission de programmation veille aussi à garder une dimension artistique et culturelle dans les films proposés aux écoles même dans des moments plus festifs (Noël, Saint-Nicolas, fin de cycles,...)

Cinémoi

Un premier regard sur le 7ème art !

Quatre dimanches sur l'année, nous proposons des séances cinéma à découvrir en famille dès le plus jeune âge.

Ces séances sont précédées d'un petit-déjeuner au prix démocratique de 4 euros, permettant un moment de partage et de convivialité avant la projection. C'est également l'occasion, pour notre équipe d'animation, d'avoir un contact privilégié avec le public et de pouvoir faire un travail de médiation plus informel auprès des familles.

Outre les formats classiques (films d'animation, courts-métrages,...), nous proposons également des ciné-concerts.

La programmation se dessine principalement en lien avec *Le Parc Distribution* (Les Grignoux), opérateur incontournable du cinéma jeune public en Fédération Wallonie Bruxelles.

STAGES & ATELIERS

Ateliers

Le Centre Culturel de Ciney organise depuis sa reconnaissance des ateliers à destination des enfants, des adolescents et des adultes.

Différents groupes d'âges constituent notre offre d'ateliers afin de proposer des contenus adaptés à chacun. Les principales disciplines abordées de façon récurrente sont, e-a, le théâtre et la musique, tout en veillant à ne pas faire concurrence aux académies et conservatoires.

Outre leur utilité dans la participation et l'émancipation des publics, les ateliers théâtre permettent aussi, pour les groupes d'ados, de travailler notre enjeu : les thématiques choisies permettent une réflexion critique des jeunes sur leur monde.

Nous veillons à pouvoir les proposer le plus souvent possible (en fonction des occupations en cours) sur le plateau du théâtre.

Stages

Les stages sont organisés durant les congés scolaires avec une attention particulière sur l'aspect créatif du contenu et l'ambiance familiale de l'encadrement (petits groupes, animateurs/trices en nombre suffisant). Nous proposons régulièrement des stages de théâtre, chanson ou comédie-musicale sur le plateau du théâtre avec une création de spectacle en fin de semaine. Nos régisseurs participent à l'élaboration du spectacle en proposant une création lumière et un encadrement sonore.

Les stages s'organisent avec des partenaires variés et s'adressent à un public de 5 à 18 ans.

MISE A DISPOSITION ET LOCATION

Outre les projets du Centre Culturel et de son équipe d'animation, le théâtre accueille des spectacles et des événements externes.

Différents cas de figure peuvent se présenter :

- Les associations socio-culturelles cinaciennes (ou non)
- Les porteurs de partenariats ou de coproduction
- Les institutions ou sociétés privées
- Les partenaires de la ville en respect des conventions signées

En fonction du statut des demandeurs les tarifs d'accès sont différents.

Au vu du volume des activités propres et du respect de la législation du travail, le Centre Culturel n'est pas en mesure de répondre positivement à toutes les demandes et sollicitations.

Ouvrir la porte à des projets tout autre afin de diversifier l'offre culturelle est une optique intéressante.

Toute activité en nos murs permet une visualisation de notre structure, de nos divers projets et donc une meilleure connaissance pour la population de notre existence.

Toutefois une attention est portée sur les projets en lien avec notre contrat programme et les projets philanthropiques quand cela est possible.

TABLEAU ANNEXE au VOLET 3 relatif à l'ACSDAS

Date	Heure	Titre	Programmation	Public	Personnes touchées
Janvier					
17/01/24	20h00	Zai Zai Spectacle du <i>Collectif Mensuel</i> intégré dans l'abonnement. Exemple concret d'un spectacle de saison en lien direct avec notre enjeu à savoir aiguïser l'esprit critique	Saison	Tout public	450
23/01/24	10h00 & 14h00	Anna Spectacle de la compagnie <i>Kaori asbl</i> . A destination des 16-18 ans. Il aborde le thème du viol et a permis d'aborder un sujet de société sensible suivi d'un bord de scène permettant l'expression et le partage d'une problématique sociale.	Scolaire	Dès 16 ans	310
28/01/24	09h00	Grosse colère et fantaisies Séance cinématographique matinale et dominicale à destination des plus jeunes. Principe d'un moment culture/ convivial avec la possibilité de prendre un petit déjeuner à prix démocratique.	Cinéma	Dès 3 ans	111
30/01-05/02		Petit concert à l'aube Organisation de 8 séances à destination des plus jeunes ! Un spectacle alliant théâtre et musique par la compagnie <i>Bulles à son</i> . Proposé à même le plateau, il permet une proximité des jeunes spectateurs et des artistes mais aussi la découverte d'un univers singulier.	Scolaire	Dès 3 ans	404
31/01/24	20h00	Je verrai toujours vos visages Séance cinématographique dans le cadre de la saison semestrielle. Il aborde l'acceptation de l'autre, la vision de la justice et la remise en cause de ses convictions.	Cinéma	Tout public	115
Février					
05/02/24	14h00	Un métier sérieux Séance cinématographique choisie par l'école elle-même, en lien avec son projet pédagogique.	Ciné scolaire	Dès 16 ans	304
07/02/24	20h00	ADN Spectacle documentaire produit par le <i>Théâtre de la Toison d'Or</i> intégré dans l'abonnement. Il aborde la problématique de la filiation et ouvre plus largement le débat sur l'appartenance.	Saison	Tout public	455
08/02/24	14h00	Quand tu seras grand Séance cinématographique choisie par l'école elle-même, en lien avec son projet pédagogique	Ciné scolaire	Dès 14 ans	292
09/02/24	13h30	Effacer l'historique Séance cinématographique choisie par l'école elle-même, en lien avec son projet pédagogique	Ciné scolaire	dès 12ans	135
10/02/24	20h00	Pagé en Roulive Soirée « Humour » organisée par une association cinacienne à destination d'un public large. Soutien technique et logistique du CC en plus d'un tarif de location préférentiel. Il permet l'élargissement des propositions culturelles sur l'entité mais aussi la mise en évidence de l'humour et d'artistes de la région	partenariat	Tout public	220

14/02/24	20h00	Le syndrome des amours passées Séance cinématographique dans le cadre de la saison semestrielle . Une occasion de mettre en évidence le cinéma belge avec un film au beau succès critique.	Cinéma	Tout Public	52
16→17/02/24		Les ptits pouces Location par une école de l'ensemble de l'infrastructure afin d'organiser une fête. Création lumière et aide logistique par le CC en plus d'un tarif de location préférentiel. Activité permettant une expérimentation des arts de la scène par les enfants.	partenariat	Famille	400
21/02/24	20h00	En attendant Bojangles Spectacle produit par le <i>Théâtre le Public</i> intégré dans l'abonnement. Exploitation d'un best-seller de la littérature autour de la folie (en lien direct avec notre titre de saison), permettant des croisements entre les différents domaines culturels.	Saison	Tout Public	461
23/02/24	10h & 14h00	Dominique toute seule Spectacle scolaire dès 10 de la compagnie <i>Au détour du Cairn</i> abordant la solitude et la précarisation. Invitation d'un public fragilisé avec organisation d'une rencontre avec les artistes et moment de débat informel.	Mixte	Dès 10 ans	190
25/02/24	09h00	Dounia et la princesse d'Alep Séance cinématographique matinale et dominicale à destination des plus jeunes. Principe d'un moment culture/ convivial avec la possibilité de prendre un petit déjeuner à prix démocratique.	Cinéma	Dès 6 ans	48
26/02→01/03		Cabinet de curiosité Organisation d'un stage créatif et théâtral (boniment) sur la scène du théâtre. Activité permettant l'expérimentation et la création par les plus jeunes.	Stage	Dès 10 ans	9
28/02/24	20h00	Oppenheimer Séance cinématographique dans le cadre de la saison semestrielle d'un film aux multiples récompenses.	Cinéma	Tout Public	85
Mars					
03/03/24		Chapitre des Gentes dames Organisation d'un rassemblement de confréries pour un spectacle, un concert du Conservatoire de Musique. Création lumière et aide logistique par le CC en plus d'un tarif de location préférentiel. Mise en évidence du patrimoine et du folklore.	partenariat	Tout Public	438
06/03/24	14h00	L'Union Royale de Faux-les-Tombes Spectacle organisé dans le cadre de la saison <i>Les p'tits plus</i> . Saison composée de différents rendez-vous en journée pour un public moins mobile et/ou n'ayant pas la possibilité de venir en soirée. Moment convivial à destination d'un public à domicile et d'institutions de repos. Mise en évidence du théâtre amateur mais aussi dialectal.	P'tits plus	Tout Public	440
06/03/24	20h00	Les feuilles mortes Séance cinématographique dans le cadre de la saison semestrielle. Il offre la possibilité d'un montrer un film d'un maître du cinéma contemporain sur grand écran.	Cinéma	Tout Public	442
08/03/24	15h & 20h	Irish Legends Location du théâtre pour une double représentation d'une spectacle folklorique. Soutien technique et logistique par le CC. Permet une mise en évidence de notre lieu et l'élargissement de l'offre culturelle.	Location	Tout Public	444

11/03/24		La brigade	Ciné scolaire	ado	446
		Séance cinématographique choisie par l'école elle-même, en lien avec son projet pédagogique.			
13/03/24	20h00	Didier Laloy Symphonic	Saison	Tout Public	448
		Concert des 30 ans de carrière de Didier Laloy accompagné de 42 musiciens, intégré dans l'abonnement. Rencontre du public avec un orchestre au complet, mettant en évidence la musique du monde et le parcours d'un artiste reconnu.			
14/03/24	20h00	Il y a de la joie bordel	partenariat	Tout Public	450
		Soirée solidaire organisée par le mouvement ALTEO groupement relatif à la personne en situation de handicap. Proposition combinant un spectacle de Théâtre Action sur l'isolement, un spectacle d'humour et l'organisation de stands infos. Création lumière et aide logistique par le CC en plus d'un tarif de location préférentiel. Soirée permettant un croisement des publics et l'expérimentation des arts de la scène par un public fragilisé.			
15/03/24	18h00 & 20h30	Soirée courts métrages	partenariat	Tout Public	452
		Demande d'un réalisateur d'organiser une soirée cinéma pour la sortie de 3 courts métrages en accès gratuit. Double séance à la rencontre des réalisateurs et des artistes professionnels ou amateurs. Mise en évidence de notre outil et de notre lieu en général. Aide logistique et mise à disposition gratuite des infrastructures.			
19-20/03/24		Régis	Scolaire	Dès 13 ans	454
		Trois séances d'un spectacle de la Compagnie <i>Canine Collectif</i> . Travail d'une jeune compagnie qui aborde le thème de la force du groupe et de l'influence de celui-ci sur les choix et le non respect. Représentation suivie d'un bord de scène et faisant l'objet d'un suivi pédagogique en classe.			
20/03/24	20h00	Chien de la casse	Cinéma	Tout Public	456
		Séance cinématographique organisée dans le cadre du festival <i>A travers champs</i> . Choix du film avec un collectif (Participation active) et mise en évidence des problèmes liés à la ruralité. Organisation d'une rencontre avec une coopérative de produits locaux comme partenaire.			
23 & 24/03/2024		Fête d'école de la providence	partenariat		458
		Location par une école de l'ensemble de l'infrastructure afin d'organiser une fête. Création lumière et aide logistique par le CC en plus d'un tarif de location préférentiel. Activité permettant une expérimentation des arts de la scène par les enfants.			
27/03/24	20h00	Le songe d'une nuit d'été	Saison	Tout Public	460
		Spectacle de la compagnie <i>Point Zero</i> intégré dans l'abonnement. Exemple d'un classique revisité, entre autres, par le biais de la magie des marionnettes et de la poésie.			
28/03/24	14h00	Le songe d'une nuit d'été	Scolaire	Dès 16 ans	230
		Spectacle de la compagnie <i>Point Zéro</i> Exemple d'un classique revisité, entre autres, par la magie des marionnettes et de la poésie. Proposition scolaire résolument contemporaine permettant de bousculer les à priori théâtraux en sortant du cadre des propositions du programme Théâtre et Chanson à l'école.			